

Image not found or type unknown



medecine du travail et convocation

Par **JACQUIN**, le 11/01/2013 à 10:36

la convocation à la medecine du travail doit elle se faire pendant le temps de travail et pour s'y rendre peut on etre indemnisé si c'est avec sa voiture personnelle?

Par **P.M.**, le 11/01/2013 à 11:30

Bonjour,

Normalement, les visites à la Médecine du Travail ont lieu pendant le temps de travail donc sans perte de travail et sans que cela ne cause de frais supplémentaires au salarié sinon, il doit être indemnisé à la fois pour le temps passé mais aussi pour les frais...